



Le Regroupement



*Les Auberges du cœur :*

*Lieux d'affiliation, d'exercice de la citoyenneté  
et d'éducation populaire...*

*Pour que les jeunes qui y entrent s'en sortent !*





## Introduction

« Le Regroupement des Auberges du coeur du Québec et toutes ses maisons membres se sont donnés comme mission fondamentale de favoriser le développement d'un espace social plus équitable et plus accueillant pour les adolescents et jeunes adultes de notre communauté. Nous avons développé cette approche que nous définissons comme « alternative » parce que nous croyons préférable que les jeunes restent le plus possible hors des milieux institutionnels où ils risquent de développer une dépendance à travers une prise en charge souvent trop longue et ne pouvant suppléer aux rapports naturels avec le milieu.

Nous croyons aussi, qu'en autant qu'on leur en laisse le temps et les moyens, les communautés sont en mesure de développer des interventions légères, naturelles, volontaires et adaptées, leur permettant de faire face aux problèmes qui les confrontent. Nous croyons enfin, qu'en toute circonstance, il est préférable de laisser D'ABORD la communauté locale choisir sa réponse aux problèmes qu'elle vit. »<sup>1</sup>

« Cependant, les lois 25 et 83, qui encadrent la réorganisation en santé et services sociaux, ont et auront un impact majeur sur les organismes communautaires au plan des rapports avec le réseau public, le milieu en général, ainsi qu'avec les usagers. Pour le ministère, nous faisons déjà partie du réseau de services et, à ce titre, nous partageons la « responsabilité populationnelle » du réseau public, c'est-à-dire qu'avec l'ensemble des participants, nous avons à répondre de l'atteinte des cibles et objectifs définis par le ministère en regard des besoins de la population d'un territoire donné. C'est à ce titre qu'on nous reconnaît une pertinence. Mais... à quel prix ? S'il n'y a pas de plan au MSSS pour « intermédier » les organismes communautaires, la réorganisation crée un contexte et une dynamique défavorables à moyen et long terme qui devraient entraîner la marginalisation des groupes communautaires ou leur intégration au réseau.

Il semble que, tout en nous « reconnaissant » d'un côté, le ministère ne voit pas une contradiction à nous inclure dans le réseau de services ! Nous nous retrouvons ainsi devant une « logique » qui ne saisit pas ou minimise le caractère « irréductible » des pratiques développées dans le communautaire. En fait, cette logique a fait le constat que « le communautaire, ça fonctionne » et elle veut inclure cette « fonctionnalité » dans le système. Ce que la logique du ministère ne saisit pas, c'est que **nous nous situons non pas en complémentarité mais en alternative à ce système**. Il faut nous faire reconnaître dans cette dimension alternative. Il nous

---

<sup>1</sup> Ligne Éditoriale, Les Auberges du coeur du Québec, 1996

**faut faire comprendre** que c'est cette dimension alternative qui fait que « ça fonctionne ».

Cette démonstration et cette reconnaissance doivent être soutenues par un mouvement d'affirmation et de mobilisation qui s'adresse à la fois aux lieux d'exercice du pouvoir mais également - et surtout - dans les milieux mêmes où est expérimentée notre « différence ». Si nous n'arrivons pas à actualiser cette « pratique alternative » tant dans nos pratiques quotidiennes, dans notre discours et nos revendications ainsi que notre capacité à mobiliser le milieu, nous ne pourrions convaincre personne. »<sup>2</sup>

C'est dans cette perspective que cet outil d'animation et d'appropriation a été conçu. « Nous croyons que le lobbying et les discussions ne sont plus suffisants. Nous considérons qu'une stratégie appropriée à la situation actuelle doit s'inscrire dans une démarche d'affirmation, de réappropriation, de solidarité et de mobilisation. »<sup>3</sup> L'autonomie ne se donne pas, elle se prend. La récupération de notre autonomie ne peut être passive. Elle se prend par la connaissance de ce que nous sommes, son application dans le milieu, notre capacité à la défendre et... notre cohérence !

---

<sup>2</sup> Plan d'action et échéancier, Adopté au Conseil d'administration du Regroupement des Auberges du cœur du Québec en mars 2005 (version révisée)

<sup>3</sup> Ibid...



## Pourquoi et comment utiliser cet outil ?

Si nous savons bien ce que nous sommes, l'urgence des besoins, la pression du réseau et le manque de ressources nous ont emportéEs dans un tel tourbillon que nous avons parfois nous-mêmes des difficultés à bien faire comprendre ce que sont nos approches et ce qu'elles ont de spécifiques. La grande question à laquelle nous vous convions à ce croisement des chemins, est, croyons-nous encore aux pratiques que nous avons mises de l'avant et y croyons-nous suffisamment pour les défendre en un moment si crucial ? Ne nous racontons pas d'histoires « tous les plans de **mise en réseau** de services ou de continuum de services insistent pour dire que leur **succès repose** sur une **culture commune**, le **partage de valeurs**, l'**accord sur les objectifs à atteindre**, la **complémentarité des pratiques fondées sur des bases communes**, etc. » Mais... « Partageons-nous la même culture et les mêmes valeurs que le réseau public ? Visons-nous les mêmes objectifs et les définissons-nous de la même manière ? Est-ce que nous fondons nos interventions sur les mêmes pratiques ? Avons-nous les mêmes rapports aux usagers que dans le secteur public ou même privé » ?<sup>4</sup> L'ultime question est « pouvons-nous nous situer en complémentarité, en continuum avec les réseau et conserver intactes nos pratiques ?

Nous devons donc prendre un temps de recul afin de se rappeler, ensembles, ce que sont nos pratiques que nous définissons comme « alternatives ». Nous avons identifié huit éléments de nos pratiques que nous jugeons incontournables parce que ce sont celles qui sont toujours ramenées, tout au long des ans, comme étant notre spécificité. Pour chacune d'elle nous vous donnons une courte définition de notre pratique en la mettant en parallèle avec celle du réseau. Nous vous convions ensuite, pour chaque pratique, à répondre à une série de questionnements qui concernent la compatibilité, ou non, selon vous, de nos approches avec celles d'un réseau de services et en quoi cela pourrait les modifier. Cet exercice terminé, nous vous suggérons de brosser un tableau global des avantages et des inconvénients de s'intégrer ou non au réseau de services. La décision vous appartient ensuite...

Ce document se veut un outil de réflexion, de partage, de réappropriation de ce que nous sommes et de nos pratiques. Cet outil devrait donc être largement diffusé, expliqué, discuté par l'ensemble des personnes qui gravitent dans et autour de votre organisme. Nous souhaitons que ce temps de réflexion se transforme en un mouvement de mobilisation. Il nous faut retrouver la fierté de notre spécificité, défendre nos pratiques, se redonner du pouvoir sur nos actions car on ne donne pas ce que l'on a pas ! L'empowerment ne s'apprend pas dans des cours, il se vit, il s'expérimente, il se communique par notre exemple ! Il nous faut reprendre du pouvoir sur nos pratiques, sur nos vies, car tous ces jeunes nous regardent aller...

---

<sup>4</sup> Ibid...



## Nos principes d'intervention...

Les Auberges du cœur ont développé des « approches alternatives » qui se traduisent dans des pratiques différentes de celles du réseau. Nous les définissons comme alternatives parce qu'elles sont axées sur des paramètres d'action communautaire; la non professionnalisation des approches auprès des jeunes; une approche dite globale et d'affiliation sociale; un rapport volontaire et associatif aux jeunes. Elles sont aussi alternatives parce qu'elles s'enracinent dans nos communautés, notre capacité à mobiliser et notre engagement à rendre des comptes à nos communautés d'appartenance.

### Plus précisément...

Nos pratiques se fondent sur les **convictions**<sup>5</sup> que :

- ◆ Chaque jeune a son histoire, son rythme et ses aspirations
- ◆ Chaque jeune a la capacité de prendre du pouvoir sur sa vie
- ◆ Chaque jeune a droit à sa dignité et au respect
- ◆ Les jeunes ne sont pas les seuls responsables des conditions de vie dans lesquelles ils se retrouvent
- ◆ Les difficultés vécues par les jeunes ne sont jamais isolées et doivent être abordées globalement
- ◆ Le pouvoir des jeunes passe, entre autres, par la connaissance de leurs droits et de leurs responsabilités
- ◆ L'exercice de la citoyenneté s'apprend à travers le vécu quotidien, individuel et collectif
- ◆ Nos actions doivent s'appuyer sur une approche globale et sur les fondements de l'action communautaire que sont la justice, la démocratie et l'égalité
- ◆ Les jeunes doivent participer activement à l'identification de leurs besoins et de leurs objectifs et être volontaires dans la démarche pour y arriver

---

<sup>5</sup> Déclaration de Principes des Auberges du cœur



## Nos pratiques...

Ces principes et ces valeurs guident nos actions et nos interventions avec les jeunes et nos milieux.

### Plus précisément...

Nos pratiques s'actualisent par :

- ◆ **Un accès libre et volontaire**
- ◆ **Une approche globale**
- ◆ **La continuité des liens**
- ◆ **L'affiliation**
- ◆ **Une approche participative**
- ◆ **Une approche critique**
- ◆ **La confidentialité**
- ◆ **Des collaborations volontaires**

Dans la vraie vie, ça veut dire quoi tout cela ? Ça s'applique comment ? Ça se vérifie comment ? Ça se préserve comment ? Dois-je travailler en vase clos pour préserver tout cela ? Nous vous convions à y réfléchir ensemble...

Parce nous devons nous assurer que nos interventions sont cohérentes avec la mission que nous nous sommes donnés et que tous les gestes que nous posons soient mesurés à l'aune de nos prétentions qui sont de contribuer au développement de jeunes citoyens critiques, actifs et responsables et de leur fournir un soutien significatif dans le développement de leurs capacités. C'est là une mission emballante ! Peut-elle s'accomplir dans n'importe quelle condition ?



## Un accès libre et volontaire

**Notre approche :** Un accès libre et volontaire à un lieu d'appartenance, cela veut dire que tous les jeunes qui le désirent ou en sentent le besoin peuvent accéder à nos maisons, celle de leur choix, comme personne, sans obligation de passer par le réseau ou un quel qu'autre mécanisme de référence. UnE jeune peut venir à nous parce que notre organisme lui a été référé par d'autres personnes ou intervenantEs mais ce n'est pas le jeune qui y est référé dans le cadre d'un plan de service ou d'une démarche obligatoire. Cela veut aussi dire que nous laissons au jeune le **libre arbitre** de choisir l'organisme qui lui convient et avec laquelle il/elle se sent le plus d'affinité. Nous lui redonnons le **pouvoir** de son libre arbitre. Cette approche permet aussi au jeune de côtoyer d'autres jeunes, d'horizons multiples, ayant des capacités multiples puisque nous ne « sélectionnons pas » les jeunes selon des « problématiques » !

**Celle du réseau :** Un accès à des **services** en réponse à des besoins fragmentés. Un accès à ces services par un système de référence. N'y entre pas qui veut. Les besoins sont identifiés à partir de problèmes particuliers ou de situations jugées à risque. Chaque problème trouve sa solution à l'intérieur d'une chaîne de montage appelée « réseau de services ». Bien sûr les jeunes sont appelés à collaborer à leur plan de services mais à partir d'une logique qui les fragmente, les évalue en fonction d'une problématique. Cette approche marginalise les jeunes en fonction de « leur » problème et ne tient pas compte d'eux dans leur globalité.

### Compatibilité ou incompatibilité avec une logique de réseau de services ?

- 1 Cette pratique d'accès libre et volontaire est-elle toujours importante pour vous et pourquoi ?
- 2 Les jeunes qui viennent à vous le font-ils toujours de façon libre et volontaire ? Si non, pourquoi ?
- 3 Les jeunes qui vous sont référés actuellement, le sont par qui et dans quelles conditions ? Quel impact cela a-t-il sur vos pratiques ?
- 4 Partageons-nous la même culture et les mêmes valeurs que le réseau public en ce qui concerne l'accès aux ressources ? Expliquez ?
- 5 Visons-nous les mêmes objectifs que le réseau sur cette question et les définissons-nous de la même manière ? En quoi est-ce différent ?
- 6 Entrevoyez-vous des dangers à vous inscrire dans une logique de réseau de services en ce qui concerne l'accès libre et volontaire ?
- 7 Dans cette logique, ne risque-t-on pas de devoir limiter l'accès à nos maisons à des jeunes jugés par le système « plus problématiques, plus à risque » ? Qu'est-ce que cela viendrait changer à nos rapports avec les jeunes et aux jeunes entre eux ?



## Une approche globale

**Notre approche** : L'approche globale se définit à trois niveaux. Celui de l'individu, celui de son réseau à lui et de sa collectivité immédiate et celui de la société à laquelle il appartient. L'approche globale veut dire que nous considérons les jeunes comme des **personnes à part entière**, pouvant vivre certaines difficultés, mais étant d'abord et avant tout une personne avec ses rêves, ses projets, ses aspirations, ses compétences, son réseau et aussi ses limites. Ses limites ne sont toutefois pas seulement d'ordre personnel. Elles sont aussi liées à un environnement social, politique et économique dont il faut tenir compte. À l'instar de monsieur Le Bossé nous croyons que « On peut bien apprendre à unE jeune à pêcher plutôt que de lui donner du poisson mais encore faut-il s'assurer qu'il y a bien du poisson dans la rivière »<sup>6</sup>. L'approche globale signifie donc qu'il faut tenir compte de ces trois niveaux mais aussi agir sur eux en concertation avec les jeunes.

**Celle du réseau** : Une approche épidémiologique, fragmentée, ancrée dans la croyance que les problèmes vécus par les personnes sont liés à des incapacités personnelles. Cette approche est donc axée principalement sur le traitement, un retour inquiétant à la médicalisation croissante des problèmes sociaux et l'acquisition de compétences personnelles sans tenir compte des capacités réelles du système à répondre aux aspirations et à aux besoins des jeunes.

### Compatibilité ou incompatibilité avec une logique de réseau de services ?

- 1 Cette pratique d'approche globale est-elle toujours importante pour vous et pourquoi ?
- 2 Comment travaillez-vous sur les trois niveaux (jeune, collectivité et société) ? Une intégration au réseau de services vous laissera-t-elle le temps et la liberté d'agir aux trois niveaux ?
- 3 Partageons-nous la même culture et les mêmes valeurs que le réseau public en ce qui concerne l'approche globale ? Expliquez ?
- 4 Visons-nous les mêmes objectifs que le réseau sur cette question et les définissons-nous de la même manière ? En quoi est-ce différent ?
- 5 Comment les jeunes se sentent-ils/elles reçus dans le réseau ?
- 6 Vous formulent-ils/elles des critiques à l'égard du réseau ? Lesquelles ?
- 7 Votre maison se positionne comment par rapport à ces critiques ?
- 8 Une intégration au réseau de services ne risque-t-elle pas, à un moment donné, de vous cantonner dans le rôle « d'accompagnateur » essentiellement des jeunes ?

---

<sup>6</sup> Le Bossé Yan, professeur à la faculté des fondements et pratiques en éducation, Université Laval. Citation tirée d'une conférence donnée lors d'une journée de réflexion sur l'empowerment, organisée par la TRPOCB, 25.10.05



## La continuité des liens

**Notre approche** : La continuité des liens veut dire que notre ressource est une porte ouverte vers les jeunes, un lieu où on pourra toujours choisir de revenir quel que soit le besoin ; prendre un café, rencontrer d'autres jeunes, se confier, éventuellement s'impliquer. Ça veut aussi dire que l'accueil est très important. On doit pouvoir disposer de temps, accueillir la personne, se laisser toucher émotivement car c'est souvent le seul pouvoir qui reste quand on est au bout de tout, pouvoir toucher le cœur des gens. La continuité des liens ce sont donc des personnes significatives à qui on peut faire confiance. Des personnes qui ne **travailleront pas sur** les jeunes mais **avec** les jeunes et qui respecteront leur cheminement qui est souvent fait d'allers-retours. Ça implique aussi qu'il n'y ait pas de limite de temps obligé. Créer des liens ne s'inscrit pas dans une logique de services.

**Celle du réseau** : La continuité des services y est mise de l'avant. Ce qui compte c'est la prestation de services sans interruption. Le système ne doit laisser échapper personne (le filet de sécurité) ! Ce qu'on demande aux jeunes c'est surtout de faire leur parcours de A à Z. Ensuite, il y aura une rencontre pour une évaluation de la démarche. Les intervenantEs des services offerts sont interchangeables. Dans ce contexte, si un blocage survenait après B, il y a risque de démission de la part des jeunes si le lien continu avec des personnes de confiance n'est pas établi. Les jeunes risquent ainsi de vivre un sentiment d'échec et de rompre définitivement ce lien avec le réseau.

### Compatibilité ou incompatibilité avec une logique de réseau de services ?

- 1 Cette pratique de la continuité des liens est-elle toujours importante pour vous et pourquoi ?
- 2 Quelles exigences la continuité des liens doit-elle rencontrer pour être efficace ?
- 3 Qu'est-ce qu'une intégration au réseau de services pourrait changer dans le vécu de la continuité des liens ?
- 4 Croyez-vous pouvoir maintenir le même lien avec les jeunes si vous n'êtes plus qu'un service à l'intérieur d'un ensemble (plan de services) sur lequel vous n'avez pas beaucoup de pouvoir ?
- 5 Partageons-nous la même culture et les mêmes valeurs que le réseau public en ce qui concerne la continuité des liens ? Expliquez ?
- 6 Visons-nous les mêmes objectifs que le réseau sur cette question et les définissons-nous de la même manière ? En quoi est-ce différent ?
- 7 Faites-vous une distinction entre accompagner unE jeune dans certaines démarches à l'intérieur du réseau et faire parti d'un réseau de services ?



## L'affiliation

**Notre approche** : Un lieu d'affiliation est un lieu d'appartenance, un lieu d'ancrage. L'être humain a besoin de sentir qu'il appartient à un groupe dans lequel il se sentira accueilli et en sécurité. Ces lieux d'affiliation sont aussi la famille, l'école, les amis, la communauté. Dans le contexte social actuel il arrive que ces lieux d'appartenance fassent terriblement défaut aux jeunes pour toutes sortes de raisons. Certains jeunes arrivent dans nos maisons justement parce qu'ils sont coupés de tout. Nous leur offrons ce port d'attache, cette sécurité, cette possibilité de recréer un lien de confiance, cet ancrage dans une communauté. C'est à partir de cet ancrage que le/la jeune pourra se risquer à aller vers d'autres (sa famille, son réseau, sa communauté), et retrouver le goût de se réassocier. Une partie importante de notre identité se bâtit en affiliation. On doit donc en tenir compte dans notre pratique.

**Celle du réseau** : Le réseau et les institutions qui en font partie ne sont pas organisés ni structurés en fonction d'être des lieux d'affiliation. Leur approche repose sur une vision fragmentée, clinique, médicale et là n'est pas leur rôle de toute façon. Certaines approches se sont largement humanisées mais nous ne pouvons pas demander au réseau de devenir un lieu d'affiliation à cause de sa nature même.

### Compatibilité ou incompatibilité avec une logique de réseau de services ?

- 1 Cette pratique de l'affiliation est-elle toujours importante pour vous et pourquoi ?
- 2 Comment se traduit-elle dans votre pratique ?
- 3 Les jeunes se reconnaissent-ils dans votre ressource et pourquoi ?
- 4 Votre intervention leur permet-elle effectivement de se recréer des lieux d'appartenance et comment ?
- 5 Partageons-nous la même culture et les mêmes valeurs que le réseau public en ce qui concerne l'affiliation ? Expliquez ?
- 6 Visons-nous les mêmes objectifs que le réseau sur cette question et les définissons-nous de la même manière ? En quoi est-ce différent ?
- 7 Une intégration à un réseau de services vous permettra-t-elle de garder intact cet aspect de votre spécificité ? Pourquoi ?



## Une approche participative

**Notre approche** : L'approche participative est interreliée à l'approche globale, Elle intervient donc aux trois mêmes niveaux que cette dernière. Dans un premier temps individuel en ce sens où le/la jeune est associé pleinement à sa démarche, en partant de là où il/elle est pour l'amener là il/elle veut bien aller. Cette participation peut ensuite s'élargir à sa communauté immédiate; recréer des liens familiaux amicaux, s'intégrer à un organisme. Ces jeunes peuvent aussi participer activement à la vie associative de notre ressource de toutes sortes de manières. Ces expériences de prise de parole à titre de citoyenNEs à part entière dans nos structures peuvent aboutir sur une participation plus large à des actions collective de revendications. Peu à peu les jeunes prennent conscience que le système dans lequel ils vivent est aussi en parti responsable de leur pauvreté, de leur isolement, de leurs conditions sociales et que c'est ensemble qu'ils/elles pourront revendiquer pour un monde meilleur.

**Celle du réseau** : L'approche participative en milieu institutionnel se limite à la participation du jeune à son plan de service et à une obligation de suivi de cette démarche. Cette participation se réalise dans un cadre déterminé et dans un temps précis. Elle est axée sur les comportements dits problématiques ou « à risque » du jeune.

### Compatibilité ou incompatibilité avec une logique de réseau de services ?

- 1 Cette pratique de l'approche participative est-elle toujours importante pour vous et pourquoi ?
- 2 Votre structure actuelle permet-elle la participation des jeunes aux trois niveaux et comment ?
- 3 Comment se traduit cette participation, concrètement, dans vos structures actuelles ?
- 4 L'approche participative semble-t-elle quelque chose d'important pour les jeunes qui fréquentent votre maison et pourquoi ?
- 5 Partageons-nous la même culture et les mêmes valeurs que le réseau public en ce qui concerne l'approche participative ? Expliquez ?
- 6 Visons-nous les mêmes objectifs que le réseau sur cette question et les définissons-nous de la même manière ? En quoi est-ce différent ?
- 7 Comment une intégration au réseau de services risque-t-elle de changer des choses à cette approche participative ? Pourquoi ?



## Une approche critique

**Notre approche :** Une approche critique qui s'inscrit dans une perspective de défense des droits. Tout d'abord les droits des jeunes. Droit d'être traités et considérés comme des citoyenNEs à part entière. Droit à l'information, droit à des services de qualité et adaptés, droit au respect de leur intégrité. Cette approche critique peut passer par de l'accompagnement de jeunes dans leurs démarches respectives mais aussi par notre capacité à interpeller le réseau et tous les intervenants sociaux afin d'améliorer l'accès à leur service et à leur prestation. Cette approche critique doit aussi nécessairement passer par des actions de revendications et de représentations sociales afin de changer les valeurs de notre société et les conditions objectives de vie dans lesquelles les jeunes doivent actuellement surnager.

**Celle du réseau :** La logique du réseau à ce niveau en est une de consommation de services, de clientélisme et de qualité de services. C'est aussi un système hiérarchisé et parcellisé où les intervenantEs n'ont pas le plein pouvoir sur leur travail. ChacunE doit agir à l'intérieur de balises normatives et d'un système qui ne permet pas beaucoup la critique. Ce qui compte est de rencontrer son « case load ». Les jeunes, comme tous les « usagers », y ont droit à des services de qualité. La qualité étant définie par la logique du système et non par le besoin des personnes. Il y a possibilité de porter plainte mais il faut bien connaître « la machine » et sa logique !

### Compatibilité ou incompatibilité avec une logique de réseau de services ?

- 1 Cette pratique d'approche critique est-elle toujours importante pour vous et pourquoi ?
- 2 Comment cette approche se traduit-elle dans vos actions ?
- 3 Les jeunes sont-ils impliqués dans des actions de revendications et de représentations sociales ? Lesquelles et comment ?
- 4 Partageons-nous la même culture et les mêmes valeurs que le réseau public en ce qui concerne l'approche critique ? Expliquez ?
- 5 Visons-nous les mêmes objectifs que le réseau sur cette question et les définissons-nous de la même manière ? En quoi est-ce différent ?
- 6 Une intégration au réseau de services vous permettra-t-elle l'indépendance nécessaire pour continuer à dénoncer et revendiquer des choses pour les jeunes ?
- 7 Les ententes de services actuelles vous donnent-elles toute la liberté et la latitude voulues pour jouer ce rôle critique ? Élaborez.



## La confidentialité

**Notre approche** : La confidentialité signifie pour nous que les jeunes ont le droit de choisir les informations qu'ils/elles jugent pertinentes de divulguer et de choisir dans quel contexte et à qui ils/elles les dévoileront. Son histoire est souvent le seul lieu où le/la jeune peut avoir un sentiment de pouvoir sur sa vie. Nous ne nous reconnaissons aucun droit de la divulguer, en tout ou en parti, sans son consentement et sans l'avoir aidé à évaluer l'impact que peut avoir cette divulgation sur son cheminement personnel. Briser la confidentialité c'est briser le lien de confiance qui nous unit à des jeunes qui ont eu souvent à faire face à la trahison dans leur vie. C'est briser l'affiliation et les repousser dans la clandestinité d'où ils tentent, parfois désespérément, de sortir.

**Celle du réseau** : La confidentialité pour le réseau se limite à ne pas divulguer l'information sur le jeune à l'extérieur du réseau. Pour que le « client » n'ait pas à répéter son histoire, le dossier du client devrait le précéder partout où il va passer. Une confiance (Consommation de drogues, UDI, VIH, MTS, etc.) faite, par exemple, à son médecin personnel, dans un moment de confiance pour des raisons de santé peut ainsi être divulgué à chaque intervenantE qui aura à travailler avec le/la jeune. Notre expérience nous démontre que beaucoup de jeunes qui font appel à nous ont pu se sentir abusés par ce mode de fonctionnement.

### Compatibilité ou incompatibilité avec une logique de réseau de services ?

- 1 Cette pratique de la confidentialité est-elle toujours importante pour vous et pourquoi ?
- 2 Comment se traduit-elle dans la pratique ?
- 3 La confidentialité a-t-elle une grande importance pour les jeunes ? L'expriment-ils/elles ? Comment ?
- 4 Partageons-nous la même culture et les mêmes valeurs que le réseau public en ce qui concerne la confidentialité ? Expliquez ?
- 5 Visons-nous les mêmes objectifs que le réseau sur cette question et les définissons-nous de la même manière ? En quoi est-ce différent ?
- 6 L'intégration au réseau de service vous permettra-t-elle de préserver ce type de confidentialité ? Élaborez.
- 7 Si nous devons briser cette confidentialité absolue, quelles en seraient les conséquences pour les jeunes et sur nos pratiques ?



## Des collaborations volontaires

**Notre approche** : Les Auberges du cœur ne travaillent pas en vase clos et ont, de tout temps, développé des collaborations avec les différentes instances et intervenantEs de leur milieu. Ces collaborations se sont toujours faites sur une base volontaire, parfois ponctuelle parce que l'amélioration de la situation des jeunes le demandait. Notre objectif étant avant tout que les jeunes trouvent des réponses adéquates à leurs besoins de développement et d'émancipation. Ces collaborations ne doivent toutefois pas nous empêcher de demeurer critiques face au système et aux intervenantEs. Nous tenons à conserver des collaborations **libres** et **volontaires** parce que nous sommes des organismes **autonomes**. Autonomie et choix de collaboration que nous reconnait d'ailleurs la Politique de reconnaissance de l'action communautaire !

**Celle du réseau** : L'approche du réseau est maintenant celle des « plans de mise en réseau de services » ou de continuum de services. Tous les documents à ce sujet insistent pour dire que le succès de cette approche repose sur une culture commune, le partage de valeurs, l'accord sur les objectifs à atteindre, la complémentarité des pratiques fondées sur des bases communes, etc. »... Et, nous revenons à la case de départ.

### Compatibilité ou incompatibilité avec une logique de réseau de services ?

- 1 Cette pratique de collaborations libres et volontaire est-elle toujours importante pour vous et pourquoi ?
- 2 Comment se traduit-elle dans votre pratique ?
- 3 Pourquoi devrions-nous préserver cette approche de collaborations libres et volontaires ?
- 4 Partageons-nous la même culture et les mêmes valeurs que le réseau public en ce qui concerne les collaborations libres et volontaires ? Expliquez ?
- 5 Visons-nous les mêmes objectifs que le réseau sur cette question et les définissons-nous de la même manière ? En quoi est-ce différent ?
- 6 Les ententes de services actuelles vous donnent-elles toute la liberté et la latitude voulues en ce qui concerne la collaboration ? Élaborez.
- 7 L'intégration au réseau de service vous permettra-t-elle de préserver cette liberté de collaboration ?
- 8 Si nous devons ne plus avoir cette liberté, de collaborer ou non, quelles en seraient les conséquences pour les jeunes et sur nos pratiques ?



## Afin de compléter votre réflexion...

Il n'est sans doute pas évident, même après tous ces débats, de se faire une idée claire de la meilleure position à adopter face aux réseaux de services. C'est pourquoi nous vous invitons à poursuivre cette réflexion en complétant les deux tableaux suivants. Cet exercice vous permettra d'avoir une image plus globale de vos débats et de pousser plus loin votre réflexion.

### Plus globalement...

Nous vous invitons maintenant à regarder la situation dans son ensemble et à répondre en terme d'avantages et d'inconvénients liés aux deux choix possibles qui se posent à nous. Soit le refus d'intégration au réseau de services ou l'acceptation de s'intégrer au réseau de services. Pour chaque avantage et/ou chaque désavantage, analysez les conséquences positives ou négatives que cela implique. Pourquoi analyser les conséquences ? Parce que ce qui peut être perçu comme un certain avantage, à priori, peut aussi avoir un prix trop cher à payer et vice versa !

Exemple : Un meilleur financement peut être vu comme un avantage de l'intégration. Si cet avantage devait cependant se payer par la perte de nos pratiques, la diminution du lien avec les jeunes, etc. ... Il faut alors pouvoir évaluer si le prix en vaut la chandelle !

Ou encore : Garder notre autonomie peut être vu comme un avantage à ne pas s'intégrer. Si cet avantage devait cependant se payer par notre incapacité à établir des collaborations avec le milieu, etc. ... Il faut aussi pouvoir évaluer si le prix en vaut la chandelle !

Dans ce dernier exercice de réflexion, nous vous invitons à toujours garder en tête ces questions capitales :

- ✓ **Partageons-nous**, effectivement, la même culture et les mêmes valeurs que le réseau public en ce qui concerne nos approches, notre lien avec les jeunes, etc.?
- ✓ **Visons-nous** les mêmes objectifs par nos pratiques et les définissons-nous de la même manière ?
- ✓ Est-ce que nous **fondons nos interventions** sur les mêmes pratiques ?
- ✓ **Avons-nous** les mêmes rapports avec les jeunes que dans le secteur public ou même privé » ?

Bref, pouvons-nous garder le beurre et l'argent du beurre ?

Bonne continuation !



## Refus de s'intégrer au réseau de services

Avantages	Inconvénients	Prix à payer



## Intégration au réseau de services

Avantages	Inconvénients	Prix à payer

## **En guise de conclusion...**

Ouf ! Vous voilà au terme de cet exercice. Comme vous avez pu le constater, nous avons des choix importants à faire. De ces choix dépendront notre capacité réelle à offrir des « alternatives » aux jeunes, un milieu de vie, de développement de ses capacités citoyennes et d'affiliation.

Toutes les avenues sont possibles. Voulons-nous continuer de travailler la main dans la main avec eux ou la main dans la main du réseau sans eux ? Il importe de décider dans quelle direction nous désirons aller et de demeurer cohérents avec ces choix ! Nous avons le devoir de le faire de manière réfléchie et éclairée. Nous espérons que cet outil de travail vous aura aidé et stimulé à pousser encore plus loin la réflexion avec vos instances décisionnelles et les jeunes. Nous espérons que cette démarche ne sera que le début d'un long processus de reconnaissance et d'affirmation de ce que nous sommes comme maisons, comme mouvement. Tiens, ça ressemble à de l'empowerment ça, non ?

Nous devons nous donner le temps et le droit de reprendre du pouvoir sur nos pratiques...

**Afin que les jeunes qui y entrent... s'en sortent enfin !**

